ORAN

Une grève partiellement suivie

La colère des fonctionnaires quant au traitement qui leur est réservé par le biais de leur syndicat, mépris et non-reconnaissance, est peut-être ce qui a le plus mobilisé hier à Oran, notamment dans la santé et l'éducation.

Pour ce premier jour de grève, les maîtres-assistants, professeurs et docents ont tenu une assemblée générale au CHUO durant laquelle ils ont dénoncé : «Les mensonges du gouvernement et l'augmentation de 5 000 DA seulement qui a été accordée en définitive... Ce qui nous place très loin de nos collègues marocains et tunisiens qui encaissent plus de 15 millions de centimes !» lâchera un maître-assistant et de poursuivre sur le refus de dialogue social du ministère. Par ailleurs, le syndicat des paramédicaux (Sap) n'a pas jugé utile de se joindre aux autres syndicats autonomes, une décision de la direction de ce syndicat qui s'est contentée d'une motion de soutien.

Dans le secteur de l'éducation, ce sont de nouveau les enseignants du secondaire qui se sont le plus démarqués à Oran parvenant, avec l'unification, pour ces trois jours de grève, avec le Cnapest et le Snapest, à bloquer partiellement ou totalement 49 lycées sur 51, selon des sources syndicales. A noter que la coordination des adjoints de l'éducation a massivement suivi cette première journée de grève à Oran. Çà et là, quelques tentatives d'intimidation ont été relevées par les syndicalistes, nous a-t-on signalé. Dans l'administration, la pression est toujours forte sur les fonctionnaires qui ne peuvent librement s'exprimer par peur de représailles.

L'enseignement supérieur quant à lui, n'a pas retrouvé son niveau de mobilisation d'antan à l'USTO. Il n'y a eu aucun arrêt de travail, les enseignants du Cnes arguant qu'ils n'ont pas été consultés pour ces trois jours de grève. A Es Senia aussi le suivi fut très faible, alors que la section, il y a quelques mois de cela, a appelé à la mobilisation pour renouveler cette structure, ce qui est un signe en soi.

Fayçal M.

BATNA

Le Cnapest bloque les lycées

L'appel des vingt syndicats autonomes est apparemment peu suivi par les travailleurs de la wilaya de Batna. En leader, le Cnapest a annoncé à midi le débrayage dans 49 lycées sur les 53 que compte la wilaya, soit 92,45%, alors que le pourcentage des grévistes varie d'un établissement à l'autre entre 75 et 80%, contrairement aux chiffres de la Direction de l'éducation qui avance 54,32% pour le secondaire et 20,41 pour l'ensemble du secteur.

A Batna, la plupart des écoliers et lycéens sont rentrés chez eux et l'on comprend mal les 6,67% de grévistes au primaire et 23,25% au moyen. Signalons que tous les établissements scolaires ont été destinataires d'une note signée par le secrétaire général du ministère de l'Education, déclarant cette grève illégale.

Quant à la santé, seuls l'EPSP Batna a suivi l'appel à la grève avec un taux de 93% et l'EPH1 d'Arris avec 100%, et dans l'administration, les travailleurs n'ont pas adhéré à la grève ou ne sont pas adhérents au Snapap.

H. M.

SIDI-BEL-ABBÈS

Les syndicats autonomes maintiennent la pression

Malgré les retenues de 3 jours sur les salaires du mois d'avril comme sanction à l'encontre de ceux qui ont suivi la dernière grève de la Fonction publique, et malgré le durcissement du ton des pouvoirs publics en prévision de la grève, les syndicats autonomes sont de nouveau montés au créneau pour une contestation de 3 jours depuis hier.

Les grévistes qualifient leurs mouvements successifs de conformes à la loi et menacent de maintenir la pression jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications, entre autres, la levée des sanctions contre les grévistes et leur représentativité parmi les travailleurs de l'éducation nationale, de la santé et de l'enseignement supérieur. Selon l'évaluation de la grève par les syndicats autonomes, l'éducation nationale a adhéré au mouvement avec un taux de suivi de 55,17% alors que la direction ne communique qu'un petit chiffre de 3,01%, pour le primaire et le moyen et 12% pour le secondaire, a-t-on appris par d'autres sources.

Selon les syndicats meneurs du mouvement, 16 lycées, sur 29 dans le chef-lieu, ont entamé le mouvement. Les lycées Okbi et Nedjahi avec 80% celui de Sidi-Ali-Boussidi avec 90%. Les adjoints de l'éducation nationale ont aussi suivi le mouvement, selon les syndicats. Le secteur sanitaire, selon toujours ces derniers, a enregistré un taux de 60% de suivi dans le chef-lieu.

Le CHU Hassani-Abdelkader de Sidi-Bel-Abbès n'a pas adhéré au mouvement vu que le personnel n'est pas affilié aux syndicats autonomes, initiateurs de cette grève mais cependant, le CHU a adressé un communiqué de soutien moral à ces derniers. L'université Djilali-Liabès, elle, a enregistré un très faible taux de suivi de ce mouvement.

A. M.

BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

Un débrayage de 9,85 % ou de 60 % ?

Selon les statistiques de l'inspection académique, le taux de débrayage des enseignants tous paliers confondus, est estimé à 9,85%. D'après la même source, la grève a été suivie à environ 12% au niveau des collèges et quelque 5 à 6% au niveau du primaire. Ce qui demeure néanmoins certain, c'est que la direction de l'éducation reconnaît pratiquement un gel relativement total dans les lycées en particulier au niveau des établissements du chef-lieu, qui ont affiché environ 90% de grévistes. Le Cnapest, lui, dément catégoriquement les chiffres avancés par la DE, en faisant remarquer que le taux de débrayage global dans les trois niveaux avait atteint une barre qui dépasse 60% avec une inertie d'environ 95% dans les établissements secondaires. Même si l'inspecteur académique promet des retenues sur les salaires concernant les trois jours d'inactivité, le Cnapest insiste à rappeler que d'autres débrayages ne tarderont pas à venir tant que la question du statut du PES n'a pas été prise au sérieux.

Saâdane Amara

LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES

Imminence d'un accord algéro-suisse

L'Algérie et la Suisse sont au troisième round des négociations autour d'accords portant sur la libre circulation des personnes, la non-double imposition et la protection des investissements. C'est ce qu'a affirmé, hier, à l'hôtel Hilton, l'ambassadeur de la Suisse en Algérie, son Excellence Claude Richard.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - S'exprimant en marge d'une cérémonie de signature de conventions entre l'association suisse Genelem dont sa filiale Genelem-Algérie et des partenaires nationaux, que l'ambassadeur suisse a indiqué que le troisième et dernier round des négociations interviendra durant le mois de mai prochain.

M. Claude Richard s'est déclaré très confiant quant à l'aboutissement des négociations. Il a souligné que les relations algéro-suisses sont bonnes. Nul doute, même si le volume des échanges entre les deux pays reste faible comparativement à celui entretenu entre l'Algérie et d'autres pays européens. Cependant, il semble que les deux pays partagent la même volonté de booster la coopération. Ce qu'illustre, entre autres, le choix de Genelem de lancer un partenariat avec les entrepreneurs algériens, à travers la création de Genelem-Algérie. Cette dernière, dotée de statut d'association à but non lucratif, est hébergée par le forum des chefs d'entreprises. Elle est dotée d'un secrétariat et tient ses ressources financières de deux principaux donateurs, l'Etat de Genève avec un apport de 60 000 francs suisses, soit l'équivalent de 36 000 euros et FCE avec 4 700 000 DA.

Ces financements devront couvrir une période de deux années, soit jusqu'à 2009. Genelem-Algérie, créée en 2007, se distingue par la gratuité de ses prestations. Elle a pour vocation d'accompagner les entreprises (PME) en phase de démarrage. Elle ne finance pas les entreprises mais leur dispense uniquement une assistance technique à travers des conseils et un encadrement. Cela dit, ce ne sont pas toutes les entreprises qui sont éligibles au bénéfice de l'assistance de cette association.

L'éligibilité obéit à certains critères ; les entreprises doivent être déjà en activité, et travaillent des projets innovants. Genelem-Algérie travaillera dans un premier temps avec l'Ansej. C'est-à-dire qu'elle coachera des entreprises déjà présélectionnées par l'agence.

A partir de 2009, elle s'ouvrira, selon Réda Hamiani, président de la FCE, à des entreprises qui ne sont pas nécessairement passées par l'Ansej. Les entreprises élues à l'accompagnement par Genelem-Algérie bénéficieront d'une période de probation de trois ans. Cette durée est jugée suffisante pour un sérieux essor de démarrage. Si elle est pour le moment sous l'aile de la FCE, Genelem-Algérie reste ouverte à l'implication d'autres acteurs économiques. D'ailleurs, Hadj Omar a exprimé le soutien et l'adhésion de la Cipa. «D'autres organisations peuvent nous rejoindre. Genelem-Algérie n'est pas un butin de la FCE», a précisé Reda Hamiani. Genelem-Algérie, dont le secrétaire général est M. Stambouli, a paraphé hier trois conventions de partenariat, l'une avec Genelem du monde, l'association mère, l'autre avec World Trade Centrer Algeria et la troisième avec la FCE.

S. A. I.

• La BNA met le paquet

Le représentant de la BNA, convié hier à la cérémonie de signature des trois conventions en question, a annoncé que la banque a dégagé 70 milliards de dinars pour le financement de nouveaux projets d'entreprises.

• 85 000 micro-entreprises créées

Le délégué général de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Benkhalfallah, a indiqué que jusque-là, pas moins de 85 000 micro-entreprises ont été créées. Le financement de ces dernières est bancaire à hauteur de 12%.

• La FCE élabore un code de gouvernance

Le président de la FCE a informé, hier, que le Forum est en train d'élaborer un code de gouvernance des entreprises. Il sera achevé et rendu public à la fin de l'année 2008.

• La performance de Genelem-Suisse

80% des entreprises accompagnées par Genelem-Suisse continuent à se développer sur le marché, contre seulement 20% de celles qui ont évolué seules.

S. A. I.